

La recherche universitaire et ses contraintes

CHRISTIAN BOIX
(*Université de Pau et des Pays de l'Adour*)

Présentation de l'atelier recherche

Pour tenter de définir la place de la recherche proprement hispanique dans le cadre institutionnel universitaire d'aujourd'hui, il faut tout d'abord prendre en considération les contraintes externes qui pèsent sur elle. Ces contraintes sont essentiellement au nombre de trois, lesquelles fonderont cette présentation rapide de même que les interventions des collègues ayant eu l'amabilité d'apporter la contribution de leur expérience au sein de cet atelier :

- contraintes organisationnelles et administratives ;
- contraintes scientifiques ;
- contraintes liées au réinvestissement de la recherche et à ses débouchés.

Les interventions qui suivent cette présentation générale (Pierre Civil, Anne Cayuela, Monique Martinez) présentent des bilans d'expérience qui s'inscrivent respectivement dans la logique des trois axes énoncés ci-dessus.

I. Les contraintes organisationnelles

Il n'aura échappé à personne que la préservation de spécialités « pointues » se heurte dorénavant à la logique des laboratoires distribués par sites. Les unités de recherche, pour des raisons de gestion administrative, de taille critique et de visibilité, ont souvent été appelées dans nos universités à « grossir » et donc à regrouper en leur sein des équipes antérieurement autonomes et construites autour de champs qui procédaient d'une tradition disciplinaire plus stricte.

Il faut de surcroît remarquer que ce mouvement agglutinant, dont nous observons les retombées locales et ponctuelles, fait partie d'un ensemble plus vaste et procède d'une

dynamique organisationnelle plus générale. Par exemple, dès 2008, on voit certains rapports¹ destinés à œuvrer dans le sens d'une convergence européenne pointer le caractère disparate des nomenclatures qui régissent les SHS (Sciences Humaines et Sociales). Pour donner un aperçu rapide, quelques chiffres suffiront :

- le Comité National de la recherche scientifique est divisé en 10 sections (31 à 40) pour les SHS ;
- le CNU compte 31 sections² ;
- l'AERES use, toujours pour les SHS, d'une nomenclature de 7 panels subdivisés en 23 sous-domaines³ ;
- l'ERC (European Research Council), enfin et de son côté, divise les SHS en 6 panels (accompagnés d'un nombre conséquent de subdivisions).

PANELS	CONTENUS
Individuals, institutions and markets	Economics, finance and management
Institutions, values and beliefs and behaviour	Sociology, social anthropology, political science, law, communication, social studies of science and technology
Environment and society	Environmental studies, demography, social geography, urban and regional studies
The Human Mind and its complexity	Cognition, psychology, linguistics, philosophy and education
Cultures and cultural production	Literature, visual and performing arts, music, cultural and comparative studies
The study of the human past	Archaeology, history and memory

¹ Par exemple le rapport Schwartz sur l'avenir des personnels de l'enseignement supérieur, juillet 2008 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000419/index.shtml>

² Source : <http://www.cnrs.fr/comitenational/sections/intitsec.htm>

³ Source : <http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Campagnes-d-evaluation-anterieures#Vague%20B%202012-2016> [Télécharger : [Nomenclatures – vague B \(2012-2015\)](#)]

Quelles conclusions tirer de cette hétérogénéité foisonnante ? La première qui a souvent été avancée est d'ordre très général : ce foisonnement contribue, pour une part, au manque de visibilité des SHS et leur fragmentation les prive (sous leur forme actuelle) de toute possibilité d'intégrer les programmes relevant par exemple de la S.N.R.I.⁴ (Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation). De plus, la disparité taxinomique Comité National Recherche Scientifique / Comité National des Universités ne facilite pas la coopération des acteurs dans les actions finalisées. Enfin, on peut se demander si les sections du CNU, fondées sur une organisation facultaire par discipline, sont encore en phase avec la mutation imprimée au sein des universités par la LRU : ces dernières, après le passage aux compétences élargies, sont dorénavant des structures omni-disciplinaires, complètes et articulées selon une politique de projets.

Si l'on doit aller dans le sens d'une convergence européenne, la place de notre discipline hispanique pourrait relever de 5 domaines sur 6 du panel SHS ERC, ce qui ne facilite guère sa reconnaissance, pas plus d'ailleurs que celle des autres langues : celles-ci ne sont pas considérées en tant que telles comme des champs épistémologiques et peinent, à ce titre, à trouver leur place dans la nomenclature ainsi établie. Face à ces contradictions, les institutions universitaires françaises invitent souvent au regroupement administratif, ce qui ne s'accompagne pas toujours d'un passage réfléchi et raisonné du disciplinaire au thématique ou au renoncement du premier au profit du second. On sent bien que les frontières anciennes « bougent » mais sans une réelle vision d'ensemble qui méditerait sur le possible et le souhaitable d'un point de vue scientifique. On trouve ainsi des universités comme celle de Corse où la recherche est structurée en 3 UMR (Lettres/Droit/Sciences), ou encore Brest, avec 3 Fédérations qui regroupent plus ou moins les trois domaines facultaires antérieurs. À l'opposé, certaines entités universitaires acceptent de laisser vivre des laboratoires SHS d'une douzaine de personnes (REMELICE à Orléans / CHER à Strasbourg). L'hésitation est patente entre la sauvegarde d'une cohérence scientifique qui est un produit de l'histoire et a fait la preuve de son efficacité et la nouvelle donne qui est encore une voie d'exploration dans nos disciplines.

⁴ Cf. Programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56143/strategie-nationale-de-recherche-et-d-innovation-exercice-de-prospective-scientifique.html>

II. Les contraintes scientifiques

Notre discipline s'est créée et organisée autour d'une diversité cimentée par une (ou des) langue(s). Diversité historique, géographique, sociologique, littéraire... Mais cette définition de l'unité repose sur une sorte de malentendu épistémologique (et donc scientifique) : si nous sommes tous des enseignants d'espagnol, de portugais, de catalan, sur le plan de la recherche nous ne pouvons qu'être historiens, sociologues, linguistes, spécialistes de littérature, de cinéma, des arts, de théorie du discours ou de la communication... Être hispaniste ou lusiste ne signifie pas grand-chose sur le plan de la recherche pour peu que l'on sorte des frontières de l'Hexagone, ce qui explique sans doute pour une bonne part notre position inconfortable dans un monde ouvert.

Un moyen de remédier à la situation quelque peu bancal de notre acte de naissance sont les regroupements qui diluent l'hispanisme dans des laboratoires de Langues, ou de Lettres et Langues, ou plus large encore. On y pratique l'art de l'*inter-*, du *pluri-* et du *trans-* (disciplinaire). Ce qui est dans chaque cas différent, si l'on en croit le *Le Référentiel de l'AERES*⁵ de mai 2012 :

- pluridisciplinarité : juxtaposition de perspectives disciplinaires ;
- interdisciplinarité : coopération de plusieurs disciplines autour de projets communs ;
- transdisciplinarité : approche scientifique qui dépasse les points de vue disciplinaires par l'approche globale d'une question⁶.

Un autre moyen est le montage de réseaux, lesquels permettent de maintenir des subdivisions semblables à ce qui se faisait antérieurement, mais sous un jour nouveau assujéti à la dynamique d'un travail par projets. L'exemple de l'Institut des Amériques (Nord / Sud / Canada) dépasse l'ancienne structure des « américanistes » anglicistes ou hispanistes, mais ce réseau spécialisé fonctionne tout de même selon un schéma d'organisation de manifestations thématiques qui partage un certain nombre de caractéristiques communes avec les anciens colloques qui

⁵ Cf. <http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Documents-generaux-de-referenc> [Référentiel AERES-Entités de Recherche.pdf]

⁶ L'exemple type de transdisciplinarité pourrait être celui de la Communication : conglomérat de disciplines fédérées par un même objet ou champ d'étude au départ (linguistique, histoire, image, discours...), ce secteur en est d'ailleurs venu à constituer une nouvelle discipline, pourvue d'une section CNU. On remarquera d'ailleurs que toutes ces définitions recourent au mot « discipline » pour fonder leur conceptualisation, un peu comme la « post- ou sur-modernité » a pu servir à désigner une réalité nouvelle en gestation...

rassembleraient autour d'un sujet prédéfini des chercheurs issus d'universités différentes. On pourrait dire la même chose de l'Association LIBERO qui regroupe les linguistes hispanistes au sens large de la péninsule ibérique. Mais il faut relever que cette logique de regroupement scientifique (très répandue dans des pays comme l'Espagne) se heurte en France à un problème d'organisation institutionnelle, à une certaine tendance à « l'empilement ». En effet, ni les hispanistes ni les linguistes (pour prolonger nos exemples) n'appartiennent institutionnellement, en tant que chercheurs, à leur « Institut des Amériques » ou à LIBERO : en tant qu'Enseignants-Chercheurs, il faut bien qu'ils soient rattachés à un laboratoire de leur université⁷, les réseaux n'étant pas des structures de rattachement administratif.

Il existe enfin la possibilité de s'insérer dans divers types de programmes de recherche, comme ceux de l'ANR (ou régionaux, transfrontaliers, etc.). Ceux-ci correspondent à ce qui est « attendu » aujourd'hui, à savoir un travail fondé sur des cadres thématiques fédérateurs. Sur un projet / cadre donné collaborent des disciplines différentes, des compétences complémentaires apportant un éclairage relevant de la transdisciplinarité et / ou de la transversalité.

III. Les contraintes liées au réinvestissement de la recherche et à ses débouchés

Il va de soi que la recherche en Langues ne possède pas de réinvestissement pratique ou économique immédiat comme dans d'autres secteurs. Néanmoins, si l'on prétend que la recherche sert aussi à former, il faut qu'elle s'intéresse aux savoir-faire et compétences plus générales qu'elle génère. Sauf à imaginer qu'on ne fait des études hispaniques que pour passer un Capes ou une Agrégation, sauf à imaginer qu'on ne fait des recherches que pour devenir Maître de Conférences, notre façon d'envisager les études doctorales doit s'adapter. Dans le cas contraire, quatre ou cinq gros départements d'études hispaniques pourraient largement suffire en France à fournir les besoins.

Faire des recherches, c'est bien évidemment choisir un domaine précis, mais toute la réflexion s'oriente aujourd'hui vers les compétences génériques que donne une formation, c'est-à-dire des

⁷ On pourra objecter que ce n'est pas une obligation absolue, ce qui est exact mais ne fait guère l'affaire des universités pour une série de raisons objectives. Sans compter que de toute façon, un Enseignant-Chercheur doit de toute façon appartenir à un laboratoire et ne saurait officier en tant que directeur de recherche de par sa seule appartenance à un réseau.

compétences qui dépassent le cadre strict de la discipline pour rejoindre celui de la vie active en général. Cette préoccupation est perceptible, par exemple, dans les fiches RNCP⁸ qui accompagnent le descriptif des diplômés. Une représentante du Ministère chargée de cette question s'étonnait, lors d'un récent colloque de l'AERES⁹, de la difficulté qu'éprouvaient les responsables de formation à énoncer et faire valoir les aptitudes générales pouvant intéresser le monde du travail. Pour résumer son point de vue, avoir fait une Licence d'espagnol ne donne pas comme seule compétence de dominer la langue espagnole, la littérature ou la traduction : comme pour le courage chez les recrues des armées espagnoles, on pourrait dire que « se le suppose ». La capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction à haut niveau, l'aptitude à rassembler et exploiter de la documentation sur un sujet donné, la connaissance des spécificités sociétales exploitable dans des domaines de la culture, des échanges ou du commerce sont autant de pistes pouvant aider à déterminer « l'employabilité » des formés. De la même façon, faire une thèse dans les domaines qui sont les nôtres doit permettre de s'ouvrir sur un certain nombre de compétences autres que celles qui conduisent au schéma reproductif d'une formation par l'université qui ne viserait qu'à produire d'autres universitaires. Peut-être n'avons-nous pas pris toute la mesure des conséquences de ce que l'on a pu appeler la « massification » ou « l'élévation du niveau global de la Nation » : les conditions de la formation à la recherche s'en trouvent changées et il serait peut-être bon de réfléchir à la possibilité de faire faire des thèses plus courtes (plus étroites, donc) en les accompagnant d'une formation (doctorale) plus large.

Ces considérations destinées à susciter le dialogue lors de nos journées relèvent d'un enjeu crucial : celui de l'actuelle désaffection des étudiants pour nos filières. Des filières qui ne se résument d'ailleurs pas aux Langues et Civilisations Étrangères mais touchent aussi un certain nombre des sciences dites exactes. Des cursus exclusivement pensés en fonction des contraintes propres au seul recrutement des enseignants (du secondaire ou du supérieur) ne répondent pas, ou répondent mal, à la demande d'ouverture et d'adaptabilité qui gouverne le marché de l'emploi. Les récentes opérations Phénix ou autres prouvent à l'évidence que des employeurs peuvent être intéressés par les diplômés de haut niveau issus des SHS. Les compétences transversales que l'on

⁸ RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles.

⁹ Cf. <http://www.aeres-evaluation.fr/Actualites/Actualites-de-l-agence/Complement-actualite/Colloque-AERES-2012-La-parole-a-Jean-Marc-Geib-directeur-de-la-section-des-formations-et-diplomes>

appellera par commodité « culturelles » ne peuvent être acquises qu'au sein de l'université et sur cette base irremplaçable dans sa lente maturation peuvent venir se greffer (plus rapidement) ensuite les aptitudes et « gestes » professionnels acquis par la pratique.

Les trois interventions qui suivent apportent, chacune dans sa perspective propre, des éléments de réponse, des retours d'expériences, des pistes destinées à proposer des réponses aux questions soulevées dans cette rapide introduction qui entendait avant tout fixer un cadre à la réflexion sur la recherche dans nos disciplines.